



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTHEIU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO 11.75.39613.75

AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÈMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

WEBINAIRE - Le contrôle administratif des divisions foncières



Comptabilisée formation «acte foncier»

OBJECTIF

Comprendre les finalités du contrôle administratif des divisions et la portée de l'autorisation de diviser. La formation s'adresse plutôt aux praticiens qui souhaitent rafraîchir leurs connaissances.

PROGRAMME

Le contrôle administratif préalable des divisions foncières

- > Les divisions foncières sans intention de bâtir (art. L.115-3 du code de l'urbanisme)
- > Les lotissements: objectifs du contrôle de la division de propriété en vue de créer des lots à bâtir
- > Les exclusions du régime du lotissement (R.442-1, cas du PCVD et de la division primaire)
- > La fausse clause de rattrapage (R.442-2)

La distinction PA/DP

- > Le PA MH: une anomalie, source de difficultés insurmontables
- > Le concept d'équipement commun illustré par la jurisprudence

Les effets de l'autorisation et les premiers points d'attention

- > L'autorisation individuelle de diviser et de vendre des lots à bâtir
 - La vente une fois le lot viabilisé (raccordable) (pas de Daact partielle)
 - Le risque de caducité et l'ordre de ventes
- > La portée réglementaire de l'autorisation
 - Le plan de division, le nombre de lots et les hypothèses d'implantation
 - La possibilité d'élaborer un règlement pour compléter le PLU, à caducité décennale
- > La portée contractuelle du lotissement
 - Les actes de vente et la modification du projet en cours de réalisation
 - L'ASL et la gestion des équipements communs (la première assemblée générale)
 - La modification des documents du lotissement après achèvement (L.442-10)

Modalités de participation

Après vous êtes inscrit en ligne, vous recevrez un lien de connexion pour rejoindre la salle de formation par visioconférence sur l'application de communication collaborative Microsoft Teams, qu'il faudra installer préalablement à la formation.

Vous ne pourrez utiliser que l'adresse email renseignée lors de l'inscription.

Il est recommandé de tester l'installation de l'application avant le début de la formation .



PUBLI-TOPEX

—
ÉDITION
FORMATION
EVENTS

PUBLI-TOPEX – 25 RUE DE PONTIEU – 75008 PARIS

S.A.S.U. AU CAPITAL DE 38 250 EUROS

R.C.S PARIS B 662 035 773 – SIRET 662 035 773 00032 – N° TVA FR 30 662 035 773

PUBLI-TOPEX EST UN ORGANISME DE FORMATION DÉCLARÉ SOUS LE NUMÉRO **11.75.39613.75**
AUPRÈS DU PRÉFET DE LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE. CET ENREGISTREMENT NE VAUT PAS AGRÉMENT DE L'ÉTAT.

RENSEIGNEMENTS FORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

TÉL. : 01 53 89 00 83 • FORMATION@PUBLI-TOPEX.COM

Le programme est disponible au format PDF dans le compte client, rubrique «Documents formation», dès que l'inscription est enregistrée.